

ECOLE ELEMENTAIRE
RPI SAULON LA CHAPELLE/BARGES
1 Grande Rue
21910 SAULON LA CHAPELLE
Tél. : 03 80 79 13 04

INSCRIPTION A L'ECOLE ELEMENTAIRE ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Pour les élèves entrant au CP et pour les nouveaux arrivants

RETRAIT DU DOSSIER

sur le site internet des mairies ou en mairie
du 28 mars au 2 avril 2022.

RETOUR DU DOSSIER PAPIER uniquement, du 5 au 16 avril 2022

_ à la mairie de Saulon-la-Chapelle pour les élèves entrant au CP et pour les nouveaux arrivants jusqu'au CM1.

_ à la mairie de Barges pour les nouveaux arrivants en CM2.

Se munir le jour de l'inscription des pièces suivantes :

- la fiche de renseignements remplie ;
- photocopie du livret de famille (page parents et enfants) ;
- photocopie du carnet de santé pages des vaccins. (*Les vaccins doivent être à jour (D-T Polio) OU fournir une attestation de contre-indication du médecin.*)
- le carnet de santé : *les vaccins doivent être à jour (D-T Polio) ou fournir une attestation de contre-indication du médecin ;*
- un justificatif de domicile ;
- un certificat de radiation (*pour les élèves arrivant d'une autre commune*) ;
- la demande de dérogation (pour les élèves extérieurs à Saulon-la-Chapelle et à Barges) signée par le maire de la commune d'origine ;
- Pour les parents séparés : **un extrait du jugement** précisant le mode de garde de l'enfant.

Merci de fournir des photocopies de qualité et complètes.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté par la mairie.

Mme Valais
Directrice de l'école élémentaire.